

## Annexe 10 Montant de la redevance proposée (valeur H.T.)

---

**Montant de la redevance annuelle H.T. proposée par le candidat :**

**(A compléter)**

Modalités de rémunération annuelle proposée par les candidats :

la rémunération comportera :

- une part fixe
- une part variable sur la partie du CA dépassant 50 000 €